

# Almagra

*Achévé de rédiger le 27/12/2021*

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du FCP	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR0013416302	<b>Échéances anticipées :</b> 2 ans et 4 jours 3 ans et 3 jours 4 ans et 2 jours 5 ans 6 ans et 6 jours 7 ans et 5 jours  <b>Échéance finale :</b> 8 ans et 4 jours	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie	<b>16 décembre 2027</b>	<b>Non acquis au FCP :</b> 2,5 % maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 11 décembre 2019 avant 12h30  <b>Acquis au FCP :</b> néant	<b>Non acquis au FCP :</b> 3% maximum pour tout rachat reçu après le 11 décembre 2019 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule  <b>Acquis au FCP :</b> 1% pour tout rachat reçu après le 11 décembre 2019 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

## Fonds à capital non garanti

L'investisseur supportera une perte en capital, à hauteur de la baisse de l'Indice, si l'indice Euronext® Core Europe 30 EW Decrement 5% NR enregistré, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 10 décembre 2027. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité, risque de durabilité.

## Mécanisme de la formule

La Formule de Fonds est liée à l'évolution de l'Indice Euronext® Core Europe 30 EW Decrement 5% NR (NL0012483929), Indice boursier regroupant les 30 sociétés (équilibrées) ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone cœur Euro (Allemagne, France, Benelux). L'indice est calculé en ajoutant au fil de l'eau et tout au long de la vie du produit tous les dividendes nets versés par les actions composant l'indice et en soustrayant au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel constant de dividendes à 5%. L'administrateur de cet indice est Euronext, consultable sur : <https://www.euronext.com/fr/products/indices/NL0012483929-XAMS/quotes>. A la date de création du Fonds, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, due à l'effet de plafonnement des gains. La Formule est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 12 décembre 2019 d'obtenir :

**Soit à la première Date d'échéance Anticipée, 16 décembre 2021**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **10%** (soit un TRA\* de **4,85%**) si à la première Date de Constatation Intermédiaire le 10 décembre 2021, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Soit à la deuxième Date d'échéance Anticipée, le 15 décembre 2022**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **15%** (soit un TRA\* de **4,75%**) si à la deuxième Date de Constatation Intermédiaire, le 9 décembre 2022, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Soit à la troisième Date d'échéance Anticipée, le 14 décembre 2023**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **20%** (soit un TRA\* de **4,66%**) si à la troisième Date de Constatation Intermédiaire, le 8 décembre 2023, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Soit à la quatrième Date d'échéance Anticipée, 12 décembre 2024**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **25%** (soit un TRA\* de **4,56%**) si à la quatrième Date de Constatation Intermédiaire le 6 décembre 2024, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Soit à la cinquième Date d'échéance Anticipée, 18 décembre 2025**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **30%** (soit un TRA de **4,46%**) si à la cinquième Date de Constatation Intermédiaire le 12 décembre 2025, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Soit à la sixième Date d'échéance Anticipée, 17 décembre 2026**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **35%** (soit un TRA\* de **4,37%**) si à la sixième Date de Constatation Intermédiaire le 11 décembre 2026, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins par rapport à son Niveau Initial ;

**Ou ;**

**A la Date d'Echéance Maximum, le 16 décembre 2027 :**

■ **Si à la Date de Constatation Finale, le 10 décembre 2027, l'Indice a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription **diminuée de la totalité de la baisse** de l'Indice. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital ; ou**

■ **Si à la Date de Constatation Finale, le 10 décembre 2027, l'Indice a baissé de plus de 10% sans baisser de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription (soit un TRA\* de 0%).

■ **Si à la Date de Constatation Finale, le 10 décembre 2027, l'Indice est en hausse ou a baissé de 10% ou moins** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée d'un Gain de **40%** (soit un TRA\* de **4,29%**).

\* **Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5% dans le cadre du CTO, et hors versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : les frais du contrat s'imputent sur les performances du support.**

### Le Niveau Initial de l'Indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 12, 13 et 16 décembre 2019. Il est égal à 1 062,95.

### Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice les 10 décembre 2021, 9 décembre 2022, 8 décembre 2023, 6 décembre 2024, 12 décembre 2025 et le 11 décembre 2026. Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice publié le 10 décembre 2027.

### Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 20 juin au 12 décembre 2019. Elle est égale à 1000 euros.

### Repères

Dates de constatations *	Niveau de l'indice	Performance nette	Événement	Résultat	Date d'échéance anticipée
10/12/2021	1 147,87	+ 7,99%	échéance	+ 10%	16/12/2021
09/12/2022					15/12/2022
08/12/2023					14/12/2023
06/12/2024					12/12/2024
12/12/2025					18/12/2025
11/12/2026					17/12/2026
10/12/2027					16/12/2027

\* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1<sup>er</sup> jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Source : Natixis Investment Managers International.

**La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 4 jours, 3 ans et 3 jours, 4 ans et 2 jours, 5 ans, 6 ans et 6 jours, 7 ans et 5 jours ou 8 ans et 4 jours). Pour bénéficier de la formule du fonds, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital.**

**Point d'attention :** Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Almagra est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 19 avril 2019. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Almagra sont décrits dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur qui doivent vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL** – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.